

Les Verts – Die Grünen I Verdi – La Verda

Faits et dates

Sommaire

Bienvenue chez les Verts.....	3
Histoire des Verts en Suisse.....	4
Origine et fondation	4
Consolidation de la Fédération des partis écologistes de Suisse	4
1991 – 1995 : années instables	5
1996 – 2003 : évolution du parti	5
Le succès au rendez-vous depuis 2003	6
Chronique.....	7
Organisation.....	10
Assemblée des délégués	10
Bureau.....	10
Direction	10
Secrétariat	10
Groupe des Verts au Parlement.....	12
Elections et formation du groupe parlementaire	12
Travail politique	12
Les Verts dans les exécutifs cantonaux et communaux.....	17
Les Verts européens.....	19
Création et structure	19
Les principes directeurs des Verts européens.....	19
Les Verts européens - au delà de l'UE	19
Les Verts ailleurs dans le monde	20

EDITEUR

Parti écologiste suisse – Les Verts
Waisenhausplatz 21
3011 Berne

Tel 031-312 66 60
Fax 031-312 66 62
www.verts.ch
verts@verts.ch

PC 80-26747-3

Auteurs : Felix Wirz, Hanspeter Bigler, Gabriela Bader, Hubert Zurkinden (version originale allemande)
Actualisation : juin 2009

Bienvenue chez les Verts

Fondé en 1983, le parti écologiste suisse est un groupement politique encore jeune. Actuellement, il est le parti le plus important non représenté au Conseil fédéral. Contrairement à d'autres mouvements qui, après des débuts prometteurs, disparaissent rapidement, les Verts défendent un projet politique à long terme.

« Ecologiquement cohérents – économiquement durables – socialement engagés – globalement solidaires »

C'est la devise que les Verts se sont donné pour leur plate-forme électorale de 2007

Lors des élections nationales 2007, les Verts obtiennent le meilleur résultat de leur histoire ! Avec 9.6% des suffrages (7.4% en 2003), ils remportent 20 sièges (+7) au Conseil national et, c'est une première, conquièrent deux sièges au Conseil des Etats. Le groupe parlementaire des Verts se compose donc de 22 élu-e-s écologistes, auxquels se sont associés le représentant du PCS ainsi que celui du Parti Suisse du Travail, soit un total de 24 membres

Ces excellents résultats ainsi que les succès électoraux dans les cantons sont une preuve de confiance dans la politique écologiste. Les Verts suisses sont plus que jamais motivés à s'engager en faveur d'une Suisse écologique, sociale et mondialement solidaire.

L'action des Verts ne se limite pas uniquement aux parlements ou aux exécutifs cantonaux et communaux. La démocratie directe leur offre tous les instruments nécessaires, tels l'initiative et le référendum, pour soumettre de nouvelles propositions à la population ou empêcher que des erreurs soient commises. Les Verts ne craignent pas d'en faire usage !

A l'avenir aussi, les Verts présenteront des propositions de réforme nécessaires à un avenir écologiquement cohérent, socialement engagé et globalement solidaire. Une économie durable, l'éradication de la pauvreté, une politique étrangère solidaire et une meilleure participation de tous les habitants aux processus démocratiques sont notamment nos priorités. La lecture du document qui suit vous permettra de mieux comprendre le mouvement écologiste, la nature de ses motivations et de son engagement.

Histoire des Verts en Suisse

Origine et fondation

La construction d'une autoroute est à l'origine du parti écologiste. En effet, à la fin des années 60, les autorités communales neuchâteloises décident que le tracé de la N5 doit passer le long des rives du lac sur le territoire de la ville. Tous les partis, gauche et droite confondues, soutiennent le projet. Pourtant un groupe de citoyennes et citoyens lancent une pétition contre ce projet autoroutier et récoltent 5000 signatures en trois mois. Comme les autorités politiques de la ville tiennent fermement à ce projet et qu'il n'existe aucune possibilité de référendum, les opposant-e-s concluent que la seule façon d'intervenir efficacement est de faire partie des autorités communales. Ainsi, en décembre 1971, le *Mouvement populaire pour l'environnement (MPE)* est fondé. Il regroupe des radicaux, des libéraux, des socialistes ayant démissionné de leur parti respectif en raison de leur opposition au projet d'autoroute. En mai 1972, le MPE présente une liste de 16 candidats aux élections municipales. Le MPE obtient du premier coup 8 sièges sur 41 au parlement communal et devient ainsi la troisième force politique juste après les socialistes et les radicaux.

Le succès électoral des neuchâtelois éveille des vocations en Suisse romande. En novembre 1973 déjà, une organisation similaire présente une liste aux élections communales vaudoises. Le *Mouvement populaire pour l'environnement vaudois (MPE)* récolte 5.6 pour cent des suffrages à Lausanne et cinq sièges au parlement communal ; 15 sièges sont également obtenus dans les communes voisines. L'organisation qui succède au MPE, le *Groupe pour la protection de l'environnement (GPE)*, entre à l'exécutif de la ville de Lausanne en 1977. Le succès des Verts vaudois est encore plus retentissant deux ans plus tard lorsqu'ils obtiennent 6.4 pour-cent des voix aux élections nationales permettant ainsi au premier représentant des Verts, Daniel Brélaz, de siéger à Berne.

Dès la fin des années 70, des partis et groupements écologistes sont également fondés en Suisse allemande. Ceux qui connaissent le plus grand succès et obtiennent en 1983 un mandat au Conseil national sont le *Grüne Partei Kanton Zürich* et la *Freie Liste Bern*. Deux candidat-e-s de la Freie Liste Bern sont même élus au Conseil d'Etat bernois en 1986.

Au début des années 80, des partis écologistes existent dans presque tous les cantons. Il ne manque alors plus qu'une organisation faîtière pour les regrouper. En 1982, des représentants de

Demokratische Alternative Bern (DA!), en prévision des élections nationales de 1983, s'essayent à coordonner les actions des nombreux partis, mouvements et groupements verts. Ils convient toutes les personnes intéressées à Berne pour discuter de l'idée d'une alliance nationale. Les négociations débutent le 15 janvier 1983 et permettent de réunir tout un éventail de groupements écologistes pour une table ronde.

Le 7 mai, les négociations échouent en raison de divergences entre les groupes modérés et les mouvements de la gauche alternative. Les représentants des partis modérés écologistes genevois et zurichoises ainsi que le GPE vaudois et le MPE neuchâtelois quittent la table des négociations et fondent, avec le Grüne Partei Nordschweiz, le 28 mai 1983 à Fribourg, la *Fédération des partis écologistes de Suisse (FPE)*. Deux semaines plus tard, les Verts de la gauche alternative se regroupent également en fédération : la *Grüne Alternative Schweiz (GRAS)*.

Lors de l'élection du Conseil national en 1983, la fédération écologiste obtient 1.7 pour cent des voix et trois sièges au Parlement. Un quatrième siège est obtenu par l'entrée au Conseil national de la Freie Liste Bern. Quant à la *Grüne Alternative*, avec 0.8 pour cent des voix, ils n'entrent pas sous la Coupole.

Consolidation de la Fédération des partis écologistes de Suisse

Par la suite, la «Fédération des partis écologistes de Suisse» s'élargit à d'autres groupes écologistes et, simultanément améliore et renforce son organisation. Ainsi, jusqu'aux élections de 1987, quatre nouveaux partis cantonaux se joignent aux cinq sections fondatrices : trois sections nouvellement créées (Grüne Partei Thurgau, Freie Liste Bern et Movimento ecologista ticinese) et la "Demokratische Alternative Berne" qui quitte la "Grüne Alternative" pour rejoindre la fédération. La consolidation organisationnelle de la fédération se traduit par un changement de nom en 1986: *Parti écologiste suisse (PES)*. Les élections de 1987 sont un succès pour les deux groupements verts : le PES obtient neuf sièges au Conseil national avec 5.1 pour cent des voix, et le *Grüne Bündnis Schweiz (GBS)*, nouveau nom de la "Grüne Alternative Schweiz", décroche un siège pour Argovie et un pour Bâle-Campagne. Le conseiller national argovien adhère au groupe parlementaire du parti écologiste suisse.

Après 1987, les deux organisations prennent une orientation différente. Grüne Bündnis Schweiz

décide de devenir un mouvement collectif de partis verts et d'autres organisations progressistes et sociales de Suisse. Mais cette décision est contestée au sein même de l'organisation. Une partie du GBS aspire à une collaboration étroite avec le PES. Les partis cantonaux qui ont obtenu des sièges à Berne ou qui sont susceptibles d'en obtenir aux prochaines élections jouent un rôle clé. Ce groupe comprenant les Verts argoviens, la Grüne Bündnis de St. Gall et celle de Lucerne de même que les Verts de Bâle-Campagne sont favorables à un rapprochement, voire une fusion, avec le PES. Ils se sont prononcés en faveur d'un groupe écologiste commun au Conseil national et contre une alliance avec les "organisations progressistes de Suisse" (Progressiven Organisationen Schweiz POCH) ou le Parti du travail (PdT). A l'inverse, quelques membres du GBS souhaitent, pour des raisons idéologiques, se distancer du PES et se rapprocher des groupements de gauche.

Dès février 1988, il est question de fusion entre les deux organisations. Elle échoue pourtant en mai 1990. Les Verts argoviens ont déjà quitté le GBS pour le PES et amorcé l'hémorragie. Rapidement les Verts de Bâle-Campagne, le Grüne Bündnis St. Gall et le Grüne Bündnis Luzern emboîtent le pas. Le Grüne Bündnis Schweiz se trouve alors proche de la dissolution. Quelques sections lui permettent de conserver une dimension cantonale.

1991 – 1995 : années instables

Lors des élections nationales de 1991, le PES augmente son pourcentage des voix et obtient 14 sièges avec 6.1 pour cent des suffrages. A l'inverse, le mouvement vert alternatif perd un de ses deux mandats avec 1.5 pour cent des voix (FraP! Zürich). Lors de ces élections, les groupes verts alternatifs et les sections POCH restantes se sont présentés sous le nom de *Die andere Schweiz (DACH)*.

En septembre 1993, un nouveau nom, *Les Verts - Parti écologiste suisse*, et un nouveau logo modifient l'image du parti. Cette "nouvelle apparence" est l'expression d'une nouvelle conscience de soi. Les Verts profitent de leur succès et de leurs idées avant-gardistes en matière écologique pour mieux se faire connaître. En 1991, pour la première fois de leur histoire, les Verts lancent un référendum fédéral contre les nouvelles lignes ferroviaires alpines (NLFA). Les critiques principales en étaient le financement insuffisant, la surcapacité et le transfert incertain du trafic poids lourds de la route au rail. Le référendum certes échoue en votation populaire mais est fort un signal

pour les instances politiques nationales. La deuxième version du projet des NLFA fut fortement imprégnée des idées du parti écologiste suisse.

Le parti n'en reste pas là. En 1992, il s'expose fortement en refusant d'adhérer au fonds monétaire international (FMI), à la banque mondiale et à l'espace économique européen (EEE). La question de l'intégration européenne divise les Verts et provoque de nombreuses discussions. Les divergences d'opinions se manifestent surtout entre les régions linguistiques. Les Verts de suisse alémanique s'opposent majoritairement à l'EEE en raison des préjudices écologiques possibles et par crainte de voir diminuer les droits démocratiques. La majorité des Verts romands souhaite, quant à elle, faire face aux problèmes européens avec l'Europe et considère l'EEE, malgré ses faiblesses, comme un pas intermédiaire dans le processus d'intégration. Les divergences en matière de politique européenne s'estompent rapidement : en 1994/95 le parti prend majoritairement la voie du soutien à l'intégration et, depuis lors, appuie les négociations d'adhésion à l'union européenne (UE).

Lors des élections nationales de 1995, les Verts suisses subissent un net recul. 5% des voix leur permet de conserver uniquement huit de leur 14 sièges. Le camp vert-alternatif, avec 1.5 pour-cent des suffrages, gagne un siège grâce à la Grüne Bündnis Bern.

1996 – 2003 : évolution du parti

Avec le dépôt de deux initiatives populaires fédérales «Pour garantir l'AVS -Taxer l'énergie et non le travail» et «Pour une retraite à la carte dès 62 ans tant pour les femmes que pour les hommes» en mai 1996, les Verts démontrent leur capacité d'initiative. En proposant une réforme fiscale écologique ainsi qu'en garantissant le financement de l'AVS d'une part, et une retraite à la carte d'autre part, les Verts s'engagent incontestablement sur le chemin d'une Suisse durable et solidaire.

Le peuple se prononce sur les deux initiatives «vertes» en 2000 et 2001. Si l'initiative « pour une retraite à la carte dès 62 ans tant pour les femmes que pour les hommes » récolte 46% de oui (les cantons latins sont même majoritairement pour !), l'initiative « pour garantir l'AVS – taxer l'énergie et non le travail » ne rencontre quant à elle pas le succès espéré (77.1 % de non).

En 1999, les Verts, avec 5% des suffrages aux élections nationales, ne réussissent pas à augmenter leur représentation sous la Coupole mais

conservent leurs huit sièges. Hugo Fasel, du parti chrétien social, rejoint le groupe parlementaire des Verts.

Au niveau cantonal aussi, après quelques défaites, les Verts renouent à nouveau avec le succès. C'est surtout en Romandie que les Verts renforcent leur position. Aujourd'hui, les Verts sont représentés au Conseil d'Etat des cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel, Berne et Nidwald. Les trois régions linguistiques de la Suisse comptent des représentants écologistes au sein des législatifs et exécutifs communaux.

Au Tribunal fédéral également, les Verts ont, proportionnellement aux suffrages, obtenu leur place dès 1998.

Le succès au rendez-vous depuis 2003

Dans le courant de l'année 2003, de nombreuses sections de jeunes vert-e-s se forment au niveau cantonal et se regroupent, en automne 2003, au niveau national sous le nom des *jeunes vert-e-s suisses*. Dans certains cantons, ils constituent des listes pour les élections nationales.

Les élections nationales de 2003 confirment le parti écologiste suisse dans sa position de parti non gouvernemental le mieux représenté à Berne. 7.4% des voix et 13 sièges au Conseil national en font le grand gagnant de ces élections. Zurich, avec deux sièges, peut s'enorgueillir d'avoir largement rattrapé le siège perdu en 1999. Argovie retrouve également sa place à Berne et Vaud double sa représentation avec deux sièges !

Dès lors, les Verts ont régulièrement rendez-vous avec la réussite. Depuis 2003, ils ont gagné de nombreux sièges au niveau cantonal et communal. Actuellement, les écologistes comptent un total de 200 mandats dans les parlements cantonaux (état : mars 2009).

Dans les exécutifs cantonaux également, les Verts sont en bonne place avec Susanne Hochuli en Argovie, Bernhard Pulver à Berne, Guy Morin à Bâle-Ville, Leo Odermatt dans le canton de Nidwald, François Marthaler dans le canton de Vaud, Robert Cramer et David Hiler à Genève, Manuela Weichelt et Patrick Cotti à Zoug. Ils occupent donc aujourd'hui 9 sièges répartis dans 7 exécutifs cantonaux (état : juillet 2009)

La tendance qui se dégage des résultats électoraux des Verts dans les cantons est confirmée le 21 octobre 2007 au niveau national. Avec 9.6 % des suffrages exprimés, le parti écologiste voit sa

représentation au Conseil national passer de 13 à 20 sièges et fait son entrée au Conseil des Etats avec deux sièges.

Chronique

Décembre 1971 : à Neuchâtel le premier parti vert régional est créé pour combattre un projet autoroutier.

Mai 1972 : les Verts neuchâtelois obtiennent 8 sièges lors des élections communales. C'est la première fois que des Verts participent à un parlement.

Novembre 1977 : Jean-Claude RoCHAT est élu au Conseil municipal de Lausanne. C'est la première fois qu'un Vert siège dans un exécutif communal.

Octobre 1979 : Daniel Brélaz est le premier Vert à être élu au Conseil national. Au niveau international, il est le premier Vert élu dans un parlement national.

28 mai 1983 : à Fribourg, divers groupements de toute la Suisse se regroupent en *Fédération des partis écologistes de Suisse*.

Juin 1983 : les Verts de la gauche alternative fondent à Berne la *Grüne Alternative Schweiz*.

Octobre 1983 : les Verts obtiennent 4 sièges au Conseil national. Un siège supplémentaire est nécessaire à la formation d'un groupe parlementaire.

Avril 1986 : avec l'élection de Leni Robert et Benjamin Hofstetter à l'exécutif du canton de Berne, les Verts entrent pour la première fois dans un exécutif cantonal.

Octobre 1987 : le nombre de sièges des Verts au Conseil national passe à 11. Les Verts deviennent le cinquième parti et le plus grand parti non gouvernemental. Ils forment pour la première fois un groupe parlementaire au Conseil national.

25 octobre 1987 : le *Parti écologiste suisse* adhère aux Verts européens.

Juin 1989 : Werner Schaffitz, Rickenbach ZH, est le premier Vert à être élu président de commune.

Mai 1990 : les négociations de fusion entre les deux organisations nationales écologistes échouent. Après l'arrivée de sections ayant quitté les Verts alternatifs, le parti écologiste devient de fait le seul parti écologiste en Suisse.

Septembre 1991 : les Verts saisissent pour la première fois le référendum. Les nouvelles lignes ferroviaires alpines (NLFA) sont combattues car le transfert de la route au rail (transfert modal) n'est pas garanti, le financement n'est pas assuré et le projet surdimensionné.

Octobre 1991 : 14 représentant-e-s écologistes sont élus au Conseil national.

Novembre 1994 : les Verts lancent pour la première fois des initiatives populaires fédérales. L'initiative «Pour garantir l'AVS - Taxer l'énergie et non le travail» demande une réforme fiscale écologique. L'initiative «Pour une retraite à la carte dès 62 ans tant pour les femmes que pour les hommes» réagit à l'augmentation de l'âge de la retraite prévue dans le cadre de la 10^{ème} révision de l'AVS.

Octobre 1995 : les Verts perdent 5 de leurs 14 sièges au Conseil national. En cours de législature, deux conseillers nationaux rejoignent le groupe parlementaire qui passe ainsi à 11 membres.

Mai 1996 : les initiatives «Pour garantir l'AVS – Taxer l'énergie et non le travail» et «Pour une retraite à la carte dès 62 ans tant pour les femmes que pour les hommes» aboutissent avec plus de 120'000 signatures.

Janvier 1997 : Philippe Biéler, Conseiller d'Etat vaudois, est le premier Vert à obtenir la présidence d'un exécutif cantonal.

Juin 1997 : Thomas Merkli est le premier Vert élu comme juge suppléant au Tribunal fédéral. Les Verts obtiennent ainsi pour la première fois un siège au Tribunal fédéral.

Mars 1998 : à Illnau-Effretikon (ZH), Martin Graf est le premier Vert suisse alémanique à être élu président de ville.

Décembre 1998 : Thomas Merkli est le premier Vert à être élu juge au Tribunal fédéral.

Mai 1999 : Verena Diener est la première femme Verte à être élue à la tête d'un exécutif cantonal.

Octobre 1999 : les Verts conservent leurs neuf sièges. Le Conseiller national Hugo Fasel (parti chrétien social) rejoint à nouveau le groupe, qui passe à 10 membres.

Novembre 2000 : la première initiative des Verts „Pour une retraite à la carte dès 62 ans tant pour les femmes que pour les hommes“ est soumise au suffrage populaire. 46% des votants soutiennent l'initiative. Les cantons latins l'approuvent même.

Décembre 2000 : Cécile Bühlmann est candidate au Conseil fédéral. Au premier tour, elle obtient le deuxième meilleur résultat.

Décembre 2001 : la deuxième initiative des Verts „Pour garantir l'AVS - Taxer l'énergie et non le travail“ est soumise au peuple. Malheureusement, seulement 22.9% des votants soutiennent l'initiative.

Février 2003 : les Verts, soutenus par d'autres organisations, lancent l'initiative populaire "pour des aliments produits sans manipulations génétiques"

24 mai 2003 : les 20 ans du parti écologiste suisse sont célébrés le 24 mai 2003 à Berne.

Printemps 2003 : les Verts participent au lancement de l'initiative « pour une caisse-maladie unique et sociale »

Été 2003 : en prévision des élections nationales de l'automne, des sections de jeunes verts se forment au niveau cantonal. En septembre, ces sections se regroupent au niveau national sous le nom de *jeunes verts suisses*.

Septembre 2003 : l'initiative "pour des aliments produits sans manipulations génétiques" est déposée avec plus de 100'000 signatures.

Octobre 2003 : l'engagement des Verts a largement contribué à l'aboutissement du référendum contre le paquet fiscal qui aurait permis aux familles aisées et aux propriétaires de maisons individuelles de bénéficier d'allégements fiscaux. Compte tenu de la situation financière difficile dans laquelle se trouve alors la Confédération, les Verts n'ont pas pu souscrire aux avantages fiscaux accordés aux nantis.

Octobre 2003 : lors du renouvellement des chambres fédérales, le parti écologiste suisse obtient 13 sièges au Conseil national, soit quatre de plus que lors de la législature précédente. Deux conseillers nationaux supplémentaires, Hugo Fasel (PCS) et Josef Lang (Sozialistisch-Grünen Alternative) rejoignent les rangs du groupe parlementaire qui se compose donc de 15 membres!

20 mars 2004 : première assemblée générale des Jeunes verts suisses en présence de 70 participants des quatre régions linguistiques de notre pays. (voir aussi www.jeunesverts.ch)

16 mai 2004 : le paquet fiscal passe en votation et est refusé par 65.9% des citoyennes et citoyens.

Août 2004 : Martin Bäumle, conseiller national écologiste zurichois, est provisoirement suspendu du groupe parlementaire des Verts. Il a fondé en collaboration avec Verena Diener, ministre de la santé du canton de Zurich, un nouveau parti (Grün-Liberale) qui se distancie explicitement des Verts suisses et zurichois.

9 décembre 2004 : l'initiative *pour une caisse maladie unique et sociale*, au lancement de laquelle les Verts ont participé, est déposée à la Chancellerie fédérale avec 113'000 signatures.

27 novembre 2005 : les citoyens suisses votent, à 55.7%, en faveur de l'initiative des Verts *Sans OGM*. Un signe clair est ainsi donné par la population qui préfère ne pas jouer à l'apprenti sorcier et opte pour un moratoire de 5 ans sur l'utilisation d'organisme génétiquement modifiés dans l'agriculture.

Décembre 2005 : la nouvelle Loi sur les étrangers LEtr et la révision de la Loi sur l'asile LAsi passent la rampe du Conseil national. Les Verts, qui se sont dès le début opposés à ces deux lois discriminatoires, prennent un rôle prépondérant dans le comité 2XNON qui a lancé de référendum contre la LEtr et soutient celui contre la LAsi.

6 avril 2006 : les référendums contre la LEtr et la LAsi aboutissent. Les Verts suisses et différentes organisations déposent 85'000 signatures contre la Loi sur les étrangers et plus de 120'000 contre la Loi sur l'asile à la Chancellerie fédérale. Le peuple aura le dernier mot et se prononcera sur ces deux objets le 24 septembre 2006.

Été 2006 : fin juin, une large alliance, dont fait partie Les Verts, lance une initiative *pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre*. Notre présidente Ruth Genner justifie l'engagement du parti en ces termes : *Nous nous opposons à l'exportation de matériel de guerre car nous ne pouvons accepter que l'on fasse commerce de la guerre, donc commerce de la destruction et de la mort !*

Octobre 2006 : ne pouvant accepter une révision qui augmente la pression et la méfiance sur et envers les personnes handicapées, les Verts décident de soutenir le référendum contre la 5^{ème} révision de l'assurance invalidité.

Octobre 2006 : plus de 30 partis écologistes de toute l'Europe se rencontrent à Genève pour le 2^{ème} Congrès des Verts européens. *Vision pour une Europe verte* est le thème principal de cette réunion.

27 février 2007 : les jeunes verts lancent leur initiative contre les gros 4x4 SUV en *faveur d'une mobilité humaine et durable*.

Mai 2007 : face au manque de volonté du législateur de prendre des mesures efficaces contre le réchauffement climatique, les Verts et d'autres organisations lancent l'initiative *pour un climat sain* qui demande une réduction des émissions de CO₂ de 30% jusqu'en 2020.

Juillet 2007 : participation à l'élaboration et au lancement de l'initiative pour le paysage *de l'espace pour l'homme et la nature*.

3 septembre 2007 : lancement de *l'initiative pour la protection contre la violence des armes* soutenue par les Verts.

21 septembre 2007 : l'initiative *pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre* est déposée à la chancellerie fédérale avec 109'530 signatures.

Octobre 2007 : forte progression des Verts lors des élections fédérales. 9.6% des suffrages, 20 sièges au Conseil national (+7) et les deux premiers sièges au Conseil des Etats.

Début novembre 2007 : après seulement 5 mois de récolte, l'initiative pour un climat sain aboutit avec plus de 120'000 signatures.

1^{er} décembre 2007 : à l'Assemblée des délégués de Binningen, les délégués des Verts décident de faire désormais valoir leur droit à un siège au Conseil fédéral. L'AD désigne le candidat Luc Recordon pour s'opposer à Christoph Blocher.

12 décembre 2007 : la candidature d'un Vert au Conseil fédéral a pour conséquence que les autres partis se mobilisent contre Christoph Blocher, Les Verts retirent leur candidat le jour de l'élection au profit d'Eveline Widmer-Schlumpf. Christoph Blocher n'est pas réélu, Widmer-Schlumpf devient conseillère fédérale.

19 février 2008 : l'initiative *pour un climat sain* est officiellement déposée à la Chancellerie fédérale et donne ainsi l'occasion au peuple suisse de se prononcer sur la politique climatique nationale.

26 avril 2008 : Ruth Genner se retire de la présidence du parti après 6 ans d'activité. Pour lui succéder, l'Assemblée des délégués réunie à Yverdon-les-Bains élit Ueli Leuenberger président et Franziska Teuscher et Aline Trede vice-présidentes.

23 août 2008 : les Verts célèbrent à Bienne leurs 25 ans d'existence.

25 octobre 2008 : lors d'une Assemblée des délégués extraordinaire à Baden, les Verts lancent leur campagne anti-nucléaire pour lutter contre la construction de nouvelles centrales.

30 novembre 2008 : Susanne Hochuli est élue à l'exécutif du canton d'Argovie. Les Verts sont désormais représentés dans les exécutifs de 8 cantons (y compris Zoug) avec 10 personnes (2 femmes, 8 hommes).

5 décembre 2008 : Fondation des Verts obwaldiens. Les Verts sont maintenant présents dans tous les cantons.

20 mars 2009 : les Verts s'associent à l'ATE et à d'autres organisations pour lancer l'initiative « pour les transports publics ».

26 avril 2009 : Fernand Cuche n'est pas réélu à l'exécutif du canton de Neuchâtel.

30 avril 2009 : Therese Frösch quitte la présidence du groupe parlementaire après presque quatre ans d'activité. Maya Graf de Bâle-Campagne lui succède.

13 juin 2009 : lors de l'Assemblée des délégués de Soleure, les Alternatifs du canton de Zoug deviennent membres à part entière des Verts. Tous les partis verts alternatifs cantonaux sont désormais membres des Verts suisses.

Organisation

Aujourd'hui, 22 partis cantonaux sont membre du Parti écologiste suisse - Les Verts. Quatre partis cantonaux ont le statut d'observateur. Toute personne individuelle qui veut adhérer aux Verts suisses s'affilie à un parti vert cantonal. Les partis cantonaux sont, quant à eux, membres des Verts suisses.

Le Parti écologiste suisse possède une structure fédéraliste puisque il est issu du regroupement de partis cantonaux déjà existants. Les partis écologistes cantonaux décident seuls de leur organisation - le parti suisse n'intervient pas. De ce fait, les Verts ont choisi, selon les cantons, des organisations différentes, des styles propres et même parfois des noms différents. Le nouveau logo et l'appellation «Les Verts» (Grüne, I Verdi, La Verda) est un dénominateur commun dans cette diversité.

Organes des Verts suisses

Assemblée des délégués

L'assemblée des délégués (AD) est l'organe faîtière des Verts suisses. Elle se réunit 3 à 4 fois par année, chaque fois dans un autre canton, et traite de sujets politiques fondamentaux : le programme politique, les lignes directrices, les recommandations de vote, etc. y sont débattus et décidés. L'assemblée des délégués élit aussi la présidence (ou une coprésidence) et peut réviser les statuts.

L'AD est l'organe le plus important des Verts : chaque canton y a droit à au minimum deux délégués; en fonction de l'importance du parti cantonal (calculée sur les résultats des élections nationales et le nombre des membres) le nombre de délégué-e-s par canton peut être augmenté. Les conseillers nationaux écologistes ainsi que les membres du Bureau des Verts suisses y ont aussi le droit de vote. Au total, l'AD est composée d'environ 260 membres.

Bureau

Le Bureau coordonne les activités des Verts et prend position, dans le cadre de la plate-forme électorale et des lignes directrices adoptées par l'assemblée des délégué-e-s, quant à l'actualité politique. Il convoque l'AD et fixe son ordre du jour. Il élit la direction, les vice-président-e-s et le ou la secrétaire générale. En cas d'urgence, il peut accorder son soutien à des référendums et, lorsqu'il n'y a pas matière à controverse entre et au sein des partis cantonaux, à des initiatives. Le Bureau se réunit 6 à 8 fois par année, le samedi, à Berne.

Chaque parti cantonal a droit à un siège au Bureau. Les grands partis cantonaux peuvent y avoir deux représentant-e-s. Les *Femmes vertes suisses* avec une représentante, la présidence et la vice-présidence du parti, la présidence et la vice-présidence du groupe écologiste à l'assemblée fédérale et le trésorier ou la trésorière font partie du Bureau.

Jusqu'à cinq personnes supplémentaires peuvent être élues par l'assemblée des délégué-e-s. Les conseillères nationales et les conseillers nationaux peuvent assister aux séances mais n'ont pas le droit de vote.

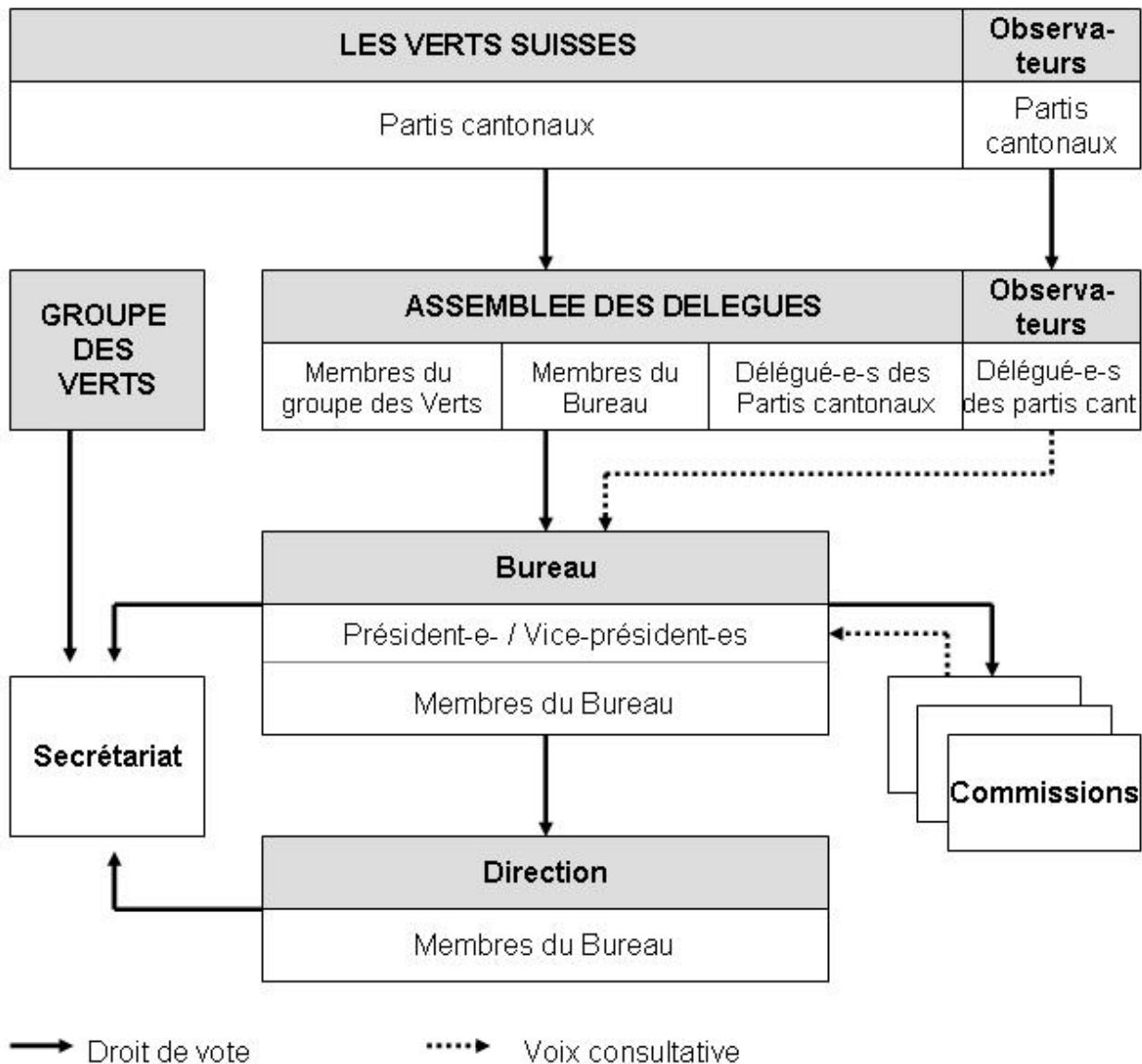
Direction

La direction du parti a été réorganisée en 1997 afin d'améliorer le fonctionnement du parti. Elle s'occupe de tâches opérationnelles et organisationnelles et prépare les séances de bureau. Elle est élue par le Bureau et, conformément aux statuts, se compose obligatoirement du président ou de la présidente et du ou de la secrétaire générale. Actuellement, le vice-président, la présidente du groupe parlementaire, la vice-secrétaire générale et le trésorier font également partie de la direction.

Secrétariat

Le Bureau a engagé plusieurs collaboratrices et collaborateurs qui préparent les assemblées des délégué-e-s et les séances de Bureau. Ils sont chargé-e-s d'exécuter les décisions et de les publier, d'élaborer la documentation relative aux revendications écologistes, de préparer les campagnes de votation et d'assurer le lien avec les médias et toute personne intéressée.

Le parti des Verts est un parti jeune qui ne peut pas compter sur un grand soutien financier de la part des groupes d'intérêts, des lobbies économiques ou des associations. Il ne dispose donc que de peu d'argent. Notre secrétariat est de ce fait notablement plus petit que ceux des quatre partis gouvernementaux. Depuis le 1er février 2009, il se compose de 7 personnes pour un taux d'occupation total de 500%. Un ou une stagiaire complète l'équipe.



Nom :

28.5.1983 (Fribourg): Fédération des partis écologistes de Suisse (FPE). 24.5.86 (Genève): Parti écologiste Suisse (PES). 4.9.93 (Winterthur): Les Verts - Parti écologiste Suisse.

Président-e-s :

28.05.83 (Fribourg) - 16.11.85 (La Chaux-de-Fonds) Laurent Rebeaud (GE) / 16.11.85 (La Chaux-de-Fonds) - 18.12.86 (Démission) Monica Zingg (BE-GFL) / 17.01.87 (ad interim) - 21.03.87 (Serpiano) Laurent Rebeaud (GE) / 21.03.87 (Serpiano) - 27.10.90 (Lenzburg) Peter Schmid (TG) / 27.10.90 (Lenzburg) - 10.10.92 (Bâle) Irène Gardiol (VD) / 10.10.92 (Basel) - 01.07.95 (Berne) Verena Diener (ZH) / 01.07.95

(Basel) - 25.10.97 (Brunnen) Hanspeter Thür (AG) / 25.10.97 (Brunnen) - 27.10.01 (Frauenfeld) Ruedi Baumann (BE-GFL) / 27.10.01 (Frauenfeld) - 10.1.04 (Bienne) Ruth Genner (ZH) - Patrice Mugny (GE). 10.01.04 (Bienne) - 26.04.2008 (Yverdon) Ruth Genner / depuis le 26.04.08 (Yverdon) Ueli Leuenberger.

Vice-président-e-s :

9.9.89 à 27.10.90 Irène Gardiol (VD) / 17.11.90 à 31.10.91 Monika Stocker (ZH) / 3.10.92 à 27.8.94 Jean-Paul Berthoud (NE) / 9.9.89 à 27.8.94 Luzius Theiler (BE-GPB) / 27.08.94 à 24.10.99 Adrian Schmid (LU) / 27.08.94 à 08.12.01 Erica Hennequin (JU). / 10.1.04 - 26.04.08 Ueli Leuenberger (GE). Depuis le 26.04.08 Franziska Teuscher (BE) et Aline Trade (BE).

Groupe des Verts au Parlement

Elections et formation du groupe parlementaire

Les groupes parlementaires sont composés d'au minimum 5 élus des deux chambres fédérales appartenant au même parti. Un parti qui a moins de 5 représentants aux Chambres fédérales peut décider d'affilier son ou ses élus à un groupe idéologiquement proche. L'appartenance à un groupe parlementaire permet aux Conseillers aux Etats et aux Conseillers nationaux de participer au travail des diverses commissions permanentes des deux chambres et, par là même, de participer au processus législatif dans son ensemble.

Depuis 1979, les parlementaires verts s'engagent en faveur d'une politique écologique, sociale et ouverte au monde – pour un avenir soutenable. Les premiers verts sous la coupole ont dans un premier temps fonctionné sans pouvoir former de groupe parlementaire. Suite au succès des élections de 1987, un groupe parlementaire vert a vu le jour pour la première fois. Depuis lors, les Verts siègent dans les diverses commissions du Conseil national et peuvent participer pleinement à l'activité législative du parlement fédéral.

Suite au succès remporté lors des élections de 1991, quatre conseillers nationaux verts supplémentaires siègent à Berne et le groupe passe à 14 membres. En revanche, quatre ans plus tard, les Verts connaissent une réduction de leurs représentants: seuls huit Conseillères nationales et Conseillers nationaux sont élus sur les listes des Verts. Trois élus de partis proches des Verts se déclarent alors prêts à collaborer avec le groupe parlementaire des Verts, ce qui porte le nombre de ses membres à onze. Une alliance sans engagement entre les Verts et le groupe Alliance des Indépendants - Parti Evangélique suisse (AdI-PEV) permet au groupe des Verts de bénéficier d'une meilleure répartition des sièges de commission.

Lors des élections nationales d'octobre 1999, les Verts conservent leurs huit conseillères nationales et conseillers nationaux. Deux autres élus sont prêts à collaborer avec le groupe des Verts ce qui porte le nombre de ses membres à 10.

En 2003, les Verts renforcent leur position de parti non gouvernemental le plus fort en gagnant quatre nouveaux mandats au Conseil national. Le taux des suffrages accordé au parti écologiste passe de 5% en 1999 à 7.4% en 2003. Le groupe parlementaire se compose alors de treize conseillères et conseillers nationaux (sept femmes et six hommes) ainsi que de deux conseillers nationaux supplémentaires. Une

particularité du groupe des Verts est à relever: il est le seul groupe à être composé en majorité de femmes. Octobre 2007, la progression des Verts enregistrée dans les cantons et les communes entre 2003 et 2007 se confirment. Avec 9.6% des voix au niveau national (alors qu'ils se présentaient dans 17 cantons seulement), les Verts remportent 20 sièges (+7) au Conseil national et, fait marquant, font leur entrée au Conseil des Etats avec deux sièges. Le représentant du PCS et celui du PdA sous la Coupole s'étant associés aux Verts, le groupe parlementaire 2007-2011 est composé de 24 membres. Avec 10 conseillères nationales, la parité femmes/hommes, n'est pas tout à fait réalisée, contrairement à la législature précédente.

Travail politique

Le groupe des Verts est le groupe parlementaire non gouvernemental le plus important et le seul qui se situe à la gauche de la coalition gouvernementale. Il mène une opposition constructive et est capable de compromis raisonnables avec les représentants les plus ouverts des partis bourgeois. Il faut souligner que le groupe des Verts a une position extrêmement rigoureuse en ce qui concerne les thèmes écologiques. Il se veut progressiste et mise sur une politique assurant un avenir écologiquement soutenable aux générations futures.

Au Parlement, les coalitions suivantes peuvent ainsi voir le jour:

- Les Verts appartiennent, avec le groupe du PS, au tiers rose-vert du Conseil. Ce tiers forme la coalition la plus fréquente lorsqu'il s'agit de voter au Parlement. Même si elle n'atteint pas la majorité, cette coalition exerce une certaine pression qui permet d'obtenir des améliorations allant dans le sens des Verts.
- La deuxième coalition, à laquelle les Verts participent, est «la coalition de la raison». Cette coalition permet de trouver une majorité grâce à la réunion des forces rose-verte et des membres les plus ouverts du PDC et du PRD. Ainsi la redevance poids lourds liées aux prestations (RPLP), le financement des transports publics, le nouveau droit du divorce et la médecine reproductive ont obtenu une majorité grâce à cette coalition. La même coalition a défendu avec succès devant le peuple la révision de la Constitution. Il n'est ainsi pas rare de voir les Verts, parti d'opposition, soutenir la coalition gouvernementale pour faire passer un projet raisonnable, tandis que l'UDC, parti

gouvernemental, s'oppose souvent au gouvernement auquel il appartient.

- La troisième variante n'est pas vraiment une coalition puisque les Verts s'engagent quasiment seuls contre tous. Cette position est défendue lorsque des sujets strictement écologiques sont traités: par exemple l'initiative pour la protection génétique, l'initiative des petits paysans, l'initiative rétrotrafic ou l'interdiction des greffes d'organes animaux sur les être humains (xéno transplantations). Dans

de telles circonstances, lorsque le compromis est impossible, les Verts se retrouvent souvent seuls, parfois soutenus par une partie du PS.

Le groupe des Verts du Conseil national est l'un des groupes les plus actifs. Durant la législature 1995-1999, plus de 300 propositions émanant de ses rangs ont été déposées ou traitées. Les Verts sont ainsi présents et actifs dans tous les domaines politiques.

Les membres du groupe parlementaire des Verts

Au Conseil des Etats depuis décembre 2007

Robert Cramer

Genève (GE), avocat. Conseiller d'Etat du Canton de Genève depuis 1997, en charge du Département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement.

Luc Recordon

Lausanne (VD), avocat. Conseiller national de 2003-2007.

Au Conseil national

Bänziger Marlies

Winterthur (ZH), enseignante primaire. Membre de la Constituante de 2000 à 2005. Coprésidente des Verts du canton de Zurich depuis 2004. Elue au Conseil national en 2007.

Brélaz Daniel

Lausanne (VD), diplômé en mathématiques de l'EPFL et de l'UNIL. Conseiller national de 1979 à 1989 et depuis 2007, municipal de la ville de Lausanne de 1990 à 2001 et syndic depuis 2001.

Frösch Therese

Berne (BE), assistante sociale. Membre de l'Exécutif de la ville de Berne de 1992 à 2004. Elue au Conseil national en 2003.

Gilli Yvonne

Wil (SG), médecin. Députée depuis 2004, coprésidente des Verts du canton de St Gall. Elue au Conseil national en 2007.

Girod Bastien

Zurich (ZH), diplômé en sciences de l'environnement de l'EPF. Prépare son doctorat sur le thème de l'écobilan des ménages. Elu au Conseil national en 2007.

Graf Maya

Sissach (BL), diplômée HFS, conseillère nationale depuis 2001.

von Graffenried Alec

Berne (BE), avocat. Préfet de Berne de 2000 à 2007. Conseiller national depuis 2007.

Hodgers Antonio

Genève (GE), diplômé de l'institut universitaire d'études du développement. Responsable de deux entreprises engagées dans le développement durable, député depuis 1997. Elu au Conseil national en 2007. Présidente du groupe parlementaire des Verts dès mai 2009.

John-Calame Francine

Le Bas-du-Cerneux 23 (NE), travailleuse sociale et médiatrice familiale. Députée au Grand conseil neuchâtelois de 1993 à 2002. Conseillère nationale dès 2005.

Lachenmeier Anita

Basel (BS), enseignante. Députée et présidente des Verts de Bâle-Ville depuis 1997. Conseillère nationale dès 2007.

Lang Joseph (Sozialistische-Grüne Alternative)

Zoug (ZG), Dr. en Lettres, enseignant en écoles professionnelles. Conseiller national depuis 2003.

Leuenberger Ueli

Genève (GE), travailleur social, consultant. Vice-président des Verts suisses. Conseiller national depuis juin 2003.

Müller Geri

Baden (AG), médiateur culturel. Conseiller national depuis 2003.

Schelbert Louis

Lucerne (LU), licencié en Lettres, secrétaire de l'Union syndicale lucernoise. Député au législatif lucernois de 1991 à 2006. Conseiller national depuis 2006.

van Singer Christian

La Croix sur Lutry (VD), physicien et postgrade en énergie de l'EPFL. Député depuis 2000 et Conseiller national depuis 2007.

Teuscher Franziska

Berne (BE), Biologiste. Conseillère nationale depuis 1995.

Pour savoir dans quelles commissions siègent nos élu-e-s : www.parlament.ch

Nbre de membres au groupe parlementaire par législature :

1979-1983:* 1, 1983-1987:* 4 [3], 1987-1991: 10 [11], 1991- 1995: 14, 1995-1999: 10 [11], 1999-2003 : 10, 2003-2007 : 15 [14], 2007-2011 : 22/24
(*=pas de groupe, [=modification en cours de législature).

Président-es du groupe :

1988-1989: Laurent Rebeaud (GE). 1990-1991: Rosmarie Bär (BE-GFL). 1992-1993: Hanspeter Thür (AG). 1994-2005: Cécile Bühlmann (LU). Therese Frösch (BE): 2005-2009. Dès mai 2009 : Maya Graf.

Vice-président-es du groupe :

1988-1989: Rosmarie Bär (BE-GFL). 1990-1991: Laurent Rebeaud (GE). 1992-1993: Cécile Bühlmann (LU). 1994-1995: Hanspeter Thür (AG). 1995-2005: Pia Hollenstein (SG). 2005-2007: Anne-Catherine Menétrey (VD). Depuis 2007: Luc Recordon (VD) et Brigitt Wyss (SO)

Anciens membres du groupe parlementaire des Verts :

1979-1989 Daniel Brélaz (VD), 1983-1986 Arnold Müller (ZH), 1983-1986 et 1991-1995 Leni Robert (BE-GFL), 1983-1994 Laurent Rebeaud (GE), 1986-1991

Thorens Adèle

Lausanne (VD), licenciée en Lettres, postgrade en politiques de l'environnement et de la durabilité à l'IDHEAP. Membre du législatif de Lausanne de 2002 à 2007. Elue au Conseil national en 2007.

Vischer Daniel

Zurich (ZH), avocat indépendant, Conseiller national depuis 2003.

Wyss Brigit

Soleure (SO), juriste. Députée et élue au Conseil national en 2007.

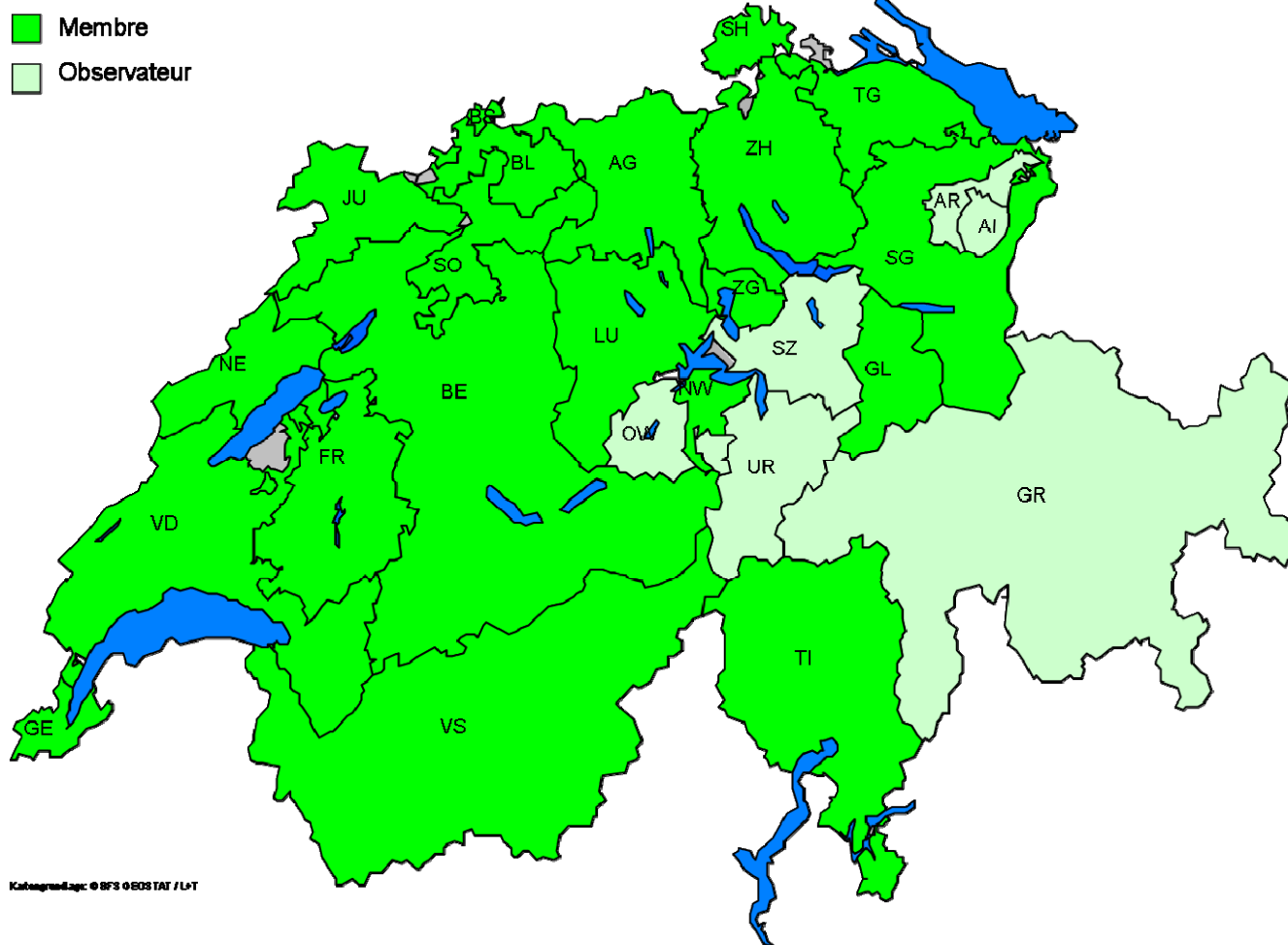
Weber-Gobet Marie-Thérèse (Christlichsoziale Partei CSP) Schmitt (FR), licenciée en Lettres, journaliste / attachée de presse. Conseillère nationale depuis décembre 2008 pour succéder à Hugo Fasel.

Josef Zisyadis (Parti suisse du Travail)

Lausanne (VD), licencié en théologie et secrétaire politique du POP & Gauche en mouvement (section vaudoise du Parti suisse du Travail). Conseiller national depuis 1991. A rejoint le groupe des Verts en novembre 2007.

Lukas Fierz (BE-GFL), 1987-1991 Monika Stocker (ZH), 1987-1994 Rudolf Hafner (BE-GFL), 1987- 1995 Rosmarie Bär (BE-GFL), 1987-1995 Peter Schmid (TG), 1987-1998 Verena Diener (ZH), 1987-1998 Hanspeter Thür (AG), 1987-1999 Hans Meier (ZH), 1989-1994 Irène Gardiol (VD), 1990-1991 Susanne Leutenegger Oberholzer (BL), 1991- 1995 Marguerite Misteli (SO), 1991-1999 Magrith von Felten (BS), 1994-1995 Fabienne Bugnon (GE), 1994-1995 Verena Singeisen (BE-GFL), 1994-1999 Roland Ostermann (VD), 1999 Kathrin Kuhn (AG). 1991-2001 Ruth Gonseth (BL) 1999-2003. Patrice Mugny (GE), 1991-2003 Ruedi Baumann (BE-GFL). 2003-2004 Martin Bäumle (ZH), 1999-2005 Fernand Cuche (NE), 1991-2006 Cécile Bühlmann (LU), 1991-2006 Pia Hollenstein (SG), 1999-2007 Anne-Catherine Menétrey (VD), 2006-2007 Urs Bernhardsgrütter (SG), 1998-2008 Ruth Genner (ZH), 1991-2008 Hugo Fasel (FR).

Les Partis Verts cantonaux



Membres: **AG:** *1983 Grüne Aargau, adhésion 1988. **BE (1):** *1983 Freie Liste Bern, adhésion 1984, dès 1997 Grüne - Freie Liste (GFL). **BE (2):** *1976 Demokratische Alternative Bern (DA!), adhésion 1986, dès 1989 Grüne Partei - DA, 1990 fusion avec POCH-Grünen en Grünen Partei Bern, 1991 confirmation de la qualité de membre. **BE (3):** *1987, Grünes Bündnis Bern, adhésion 2002. **Grüne Kanton Bern 2006:** au niveau cantonal, fusion de la Grüne freie Liste et du Grünes Bündnis. **BL (1):** *1979 Grüne Partei Nordwestschweiz, membre fondateur, dès 1985 Grüne Partei BS/BL, dès 1987 Grüne Partei Baselland, 1991 fusion avec Grünen Baselland et Grüner Liste Baselland en Grüne Baselbiet, adhésion 1991, dissolution 2000. **BL (2):** *1994 Freie Grüne Liste Baselland (FGL) issue de den Grünen Baselbiet, adhésion 1995. **BS (1):** *1979 Grüne Partei Nordwestschweiz, membre fondateur, dès 1985 Grüne Partei BS/BL, dès 1987 Grüne Partei Baselstadt, 1988 fusion avec Grüner Alternative en

Grünen Partei (GP/GAB), 1991 fusion avec Grüne Mitte en Grünen Partei Basel-Stadt, adhésion 1991. **BS (2):** *1995, Basels starke Alternative BastA!, adhésion 2004 **FR:** *1985 Parti écologiste fribourgeois, adhésion 1987, 1990 fusion avec «Ecologie et Solidarité» en «Grüne & Solidarität» (statut d'observateur), adhésion 1999. Depuis juin 2003, Les Verts fribourgeois **GE:** *1983 Parti écologiste genevois, membre fondateur, dès 1994 Les Verts - Parti écologiste genevois. **GL:** *1987 Glarner Umweltgruppen (GUG), adhésion 1988, puis changement de nom en Grüne Glarus. **JU:** *1991 Mouvement écologiste jurassien, adhésion 1993. **LU:** *1987 Grünes Bündnis Luzern, adhésion 1990, dès 2008 Grüne Luzern. **NE:** *1971 Mouvement populaire pour l'environnement (MPE), membre fondateur, dès 1984 Ecologie et Liberté. **NW:** *1982 Demokratisches Nidwalden (DN), adhésion 2005, dès 2009 Grüne Nidwalden. **SG:** *1988 Grünes Bündnis St. Gallen, adhésion 1991, dès 1993 Grüne

Kanton St. Gallen. **SH (1)**: *1991 Ökoliberale Bewegung Schaffhausen (ÖBS) fusion entre Umweltforum Schaffhausen et Jungliberaler Bewegung Schaffhausen, adhésion 1995. **SH (2)**: *1987 Grünes Bündnis Schaffhausen **SO**: *1990 Grüne Kanton Solothurn, adhésion 1993. **SZ**: *1979 Kritisches Forum Ibach, dès 1983 Kritisches Forum Schwyz, adhésion 1989, changement de nom en Grüne Kanton Schwyz, dissolution 1999. Juin 2007 refondation Grüne Schwyz **TG**: *1983 Grüne Partei des Kantons Thurgau, adhésion 1984. **TI (1)**: *1984 Movimento ecologista ticinese (MET - I Verdi), adhésion 1985, exclusion 1991. **TI (2)**: *1990 Movimento dei verdi ticinesi (I Verdi Ticinesi), 1994 fusion avec Svolta ecopolitica (SVEPO) et MET - I Verdi en I Verdi, adhésion 1994. **VD**: *1973 Mouvement pour l'environnement vaudois (MPE), dès 1974 Groupement pour la protection de l'environnement (GPE), membre fondateur, 1997 fusion avec ASV - Les Verts alternatifs en Les Verts et confirmation de la qualité de membre par les Verts suisses. **VS**: Parti écologiste valaisan, adhésion 2004 **ZH**: *1978 Grüne Partei des Kantons Zürich (GPZ), membre fondateur, dès 1994 Grüne Kanton Zürich. **UR**: *1994 Grüne Bewegung Uri, adhésion en 2008 en tant que Grüne Uri. **ZG**: *2005 Alternative Kanton Zug, 2009 adhésion.

Observateurs: **AR**: *2005 Grünes Appenzellerland (GRAL), observateur depuis 2005; **GR**: *2007 Grüne Graubünden, observateur depuis 2007; **OW**: *2009 Grüne Obwald, observateur depuis 2009; **SZ**: *2007 Grüne Schwyz, observateur depuis 2007.

* année de fondation

Les Verts dans les exécutifs cantonaux et communaux

Les Conseillers d'Etat écologistes

- AG:** **Hochuli** Susanne (30.11.2008), département des affaires sociales et de la santé
- BE:** **Pulver** Bernhard (1.6.2006), département de l'éducation
- BS:** **Morin** Guy (28.11.2004), département de la justice
- GE:** **Cramer** Robert (16.11.1997), département de l'Intérieur, de l'Agriculture et de l'environnement
Hiler David (2005), département des Finances
- NW:** **Odermatt** Leo, département des affaires sociales et de la santé
- VD:** **Marthaler** François (30.11.2003), département des infrastructures
- ZG:** **Weichelt-Piccard** Manuela
Cotti Patrick

Les Verts au sein des exécutifs communaux

La liste ci-dessous ne comprend que les élus des communes de moyennes et grandes importances. Pour plus de précision quant aux élus des exécutifs communaux, nous vous recommandons de prendre contact avec les partis écologistes des cantons respectifs.

- AG:** **Brun** Christoph (2005), Stadtraat, Brugg
Müller Geri (2005), Vice-syndic, Baden
- BE:** **Rytz** Regula (2004), Gemeinderätin, directrice des travaux publics, de la circulation et des espaces verts, Berne
Contini François, (2004), Gemeinderat, Bienne
Schickert Barbara (2008), Gemeinderätin, Bienne
Probst Andrea (2008), Stadtrat, Burgdorf
- BL:** **Ott** Lukas (2000), Stadtrat, Liestal
- GE:** **Mugny** Patrice (2003), Conseiller administratif, responsable des affaires culturelles, Genève
Baertschi François (2004), Conseiller administratif, responsable de l'aménagement du territoire, des affaires sociales et de l'Agenda 21, Petit-Lancy
- LU:** **Meier** Ruedi (2000), Stadtrat, directeur des affaires sociales, Lucerne
Wiget Cyrill (2004), Stadtrat, Kriens
- SH:** **Feurer** Thomas (1996), Stadtrat, responsable des affaires sociales, Schaffhouse
- SO:** **Wyss** Brigit (2005), Gemeinderat, Soleure
- VD:** **Brélaz** Daniel (1989), syndic (2002), administration générale et finances, Lausanne
Pidoux Jean-Yves (2006) Conseiller municipal, services industriels, Lausanne
Delaporte Jacques (1996) Conseiller communal, Montreux
Pillonel Cédric (2006) Conseiller municipal, Yverdon
Maystre Tinetta (2006), Conseillère municipale Renens
Mayor Olivier (2006) Conseiller municipal Nyon
Maire Jean-François (2006) Conseiller municipal, Pully
Wasserfallen Antoine (2006), Conseiller municipal, Moudon
Morel-Podio Sylvie (2008), Conseillère municipale, Morges

- VS:** **Fournier** Jean-Pascal (2004) Conseiller communal, Sion
Clivaz Christophe (2008), Conseiller communal, Sion
Zufferey Arnaud (2008), Conseiller communal, Sierre
- ZH:** **Graf** Martin (1998) Stadtpräsident, Illnau-Effretikon Ottikon
Christen Mathias (2002), Kloten
Gfeller Matthias (2006) Gemeinderat,
Winterthur
Genner Ruth (2008), Stadträtin, département des travaux publics et de la
voirie, Zurich
-

Les Verts et le Pouvoir judiciaire

Tribunal fédéral de Lausanne

Juges fédéraux

Merkli Thomas

Aubry Girardin Florence

Pfiffner Rauber Brigitte

Juge fédérale suppléante:

Romy Isabelle

Tribunal pénal fédéral

Kipfer Daniel

Tribunal administratif fédéral à Berne et St Gall

Antonioni Emilia

Schneider Franziska

Seethaler Frank

Beck Kadima Muriel

Les Verts européens

Création et structure

Même si les premiers groupements et mouvements verts firent leur apparition dans les années soixante, la plupart des partis furent fondés dans les années septante ou quatre-vingts. En 1973, les Verts de Grande Bretagne furent créés. En 1979, Daniel Brélaz représentant du *groupement pour la protection de l'environnement* du canton de Vaud fut le premier Vert d'Europe à accéder à un parlement national. Les résultats électoraux en Belgique de 1981 et 1982 (au niveau régional) de même qu'en Italie en 1987 (avec 13 sièges au parlement national), sont d'autres exemples de succès. Les Verts allemands firent leur entrée au Bundestag en 1983 grâce au soutien d'un million d'électrices et d'électeurs. Dans les années 80, ces succès se traduisirent par une attention médiatique et, plus généralement, un intérêt croissant pour la politique verte dans de nombreux Etats européens.

L'apparition de partis verts dans toujours plus de pays incitèrent les écologistes à développer une collaboration internationale qui se concrétisa en 1983 par la création de «La Coordination des Verts européens» (European Coordination of Green Parties). Les membres fondateurs en sont les Verts de: Belgique, France, Grande-Bretagne, Irlande, Suède. Dès le début, les écologistes suisses furent de la partie et le Parti écologiste suisse y adhéra officiellement en 1987. Rapidement la structure de la coordination devint obsolète au vu du nombre croissant de membres et de thèmes à traiter. Ainsi, en 1993 à Helsinki, la Coordination laissa la place à la «Fédération des Verts Européens» ou «Verts Européens» (European Federation of Green Parties ou European Greens). Environ dix ans plus tard, en février 2004 pour être exact, la Fédération fit place au European Green Party, les Verts européens, lors du congrès de fondation qui se déroula à Rome. Les Verts suisses sont membres de ce premier parti européen réunissant les partis écologistes de 32 pays.

Au moins une fois par année, les Verts européens organisent une assemblée des délégués (Council) qui traite des sujets majeurs de la politique verte. Tous les trois ans a lieu un congrès (Congress) durant lequel les lignes directrices des Verts européens sont déterminées. Le comité (Committee) se charge des affaires courantes. Il est composé du ou de la porte-parole des Verts européens, de la secrétaire générale ou du secrétaire général, de la trésorière ou du trésorier et de cinq membres supplémentaires.

Les principes directeurs des Verts européens

Les principes directeurs sont la base politique de la Fédération des Verts européens :

- Les Verts s'engagent pour un *développement écologique*. Les composants d'une économie verte sont le développement durable, l'égalité et la justice sociale. Le développement écologique se base sur la démocratie, la transparence, l'égalité des sexes et le droit de participer aux processus décisionnels (démocratie participative).
- Les Verts aspirent à *la sécurité globale* qui ne doit pas être uniquement militaire. La politique des Verts se concentre sur la prévention des conflits armés, la compréhension des causes de conflits et la recherche de solutions permettant de résoudre les conflits de manière pacifique. Le désarmement nucléaire et le contrôle des exportations de technologies européennes militaires et nucléaires sont prioritaires.
- Les Verts plaident en faveur d'une nouvelle *citoyenneté*. Les droits de l'homme, le droit des minorités, les droits civils des immigrés et le droit d'asile individuel sont élémentaires. Le droit à la santé et à un environnement propre, au libre accès à la formation, à la protection sociale et au travail rémunéré, font partie des Droits de l'Homme.

Les Verts européens - au delà de l'UE

32 partis de 29 pays - de l'Irlande à la Géorgie et de Malte à la Finlande - forment aujourd'hui les Verts européens. Alors que certains partis sont représentés dans les parlements nationaux, voire les exécutifs, d'autres sont très petits. L'adhésion est ouverte à tous les partis dont le pays est représenté au Parlement européen ou dont le pays souhaite y adhérer. La collaboration au sein des Verts européens est renforcée par un dialogue Est-Ouest, par des rencontres entre les Verts des régions nordiques, baltiques et méditerranéennes.

Lors des élections européennes de juin 2004, les Verts ont confirmé leur succès de 1999 lorsqu'ils gagnaient 10 sièges. Aujourd'hui, ils occupent 40 des 732 sièges du Parlement européen et représentent donc le quatrième plus grand groupe. Celui-ci est pris très au sérieux en raison de sa cohésion. Le groupe parlementaire écologiste du Parlement européen est partie intégrante des Verts européens et collabore intensivement avec les Verts des pays européens mais aussi avec ceux des pays hors UE.

Les Verts ailleurs dans le monde

Amérique, Afrique et Pacifique

L'exemple des Verts européens a influencé d'autres alliances: les Verts Nord et Sud-américains ont fondé en 1997 «Les Verts américains»; en 1998 le congrès constitutif des «Verts africains» a eu lieu. Les Verts australiens ont l'intention de fonder ces prochaines années une fédération des Verts du Pacifique. Enfin, en avril 2001, les Verts de tous les continents se sont réunis à Canberra, Australie, pour le «Global Greens 2001». De cette conférence est issue la charte des «Global Greens» qui formule les objectifs verts pour le nouveau millénaire. Grâce au «Global Greens», les partis et mouvements écologistes disposent d'un réseau international de communication et de collaboration.

Vous trouverez sur le site internet des Verts suisses une liste de liens qui vous permettra de découvrir les Verts de tous les continents !

Pour plus d'informations :

Les Verts européens :

www.europeangreens.org



Les Verts au Parlement européen :

www.greens-efa.org

Global Greens : www.globalgreens.info

